ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 844 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QU'en plein cœur du Plateau Mont-Royal se trouve l'ancien Institut des Sourdes-muettes (Institut Raymond-Dewar, et le 3725 Saint-Denis);

CONSIDÉRANT QUE le Comité Logement du Plateau Mont-Royal et des membres de la communauté sourde de Montréal se mobilisent pour s'approprier le site, pratiquement inoccupé, en s'assurant qu'il conserve une vocation sociale, publique et communautaire;

CONSIDÉRANT les besoins criants en logement social sur le territoire du Plateau Mont-Royal et les besoins criants en logement social et adapté de la communauté sourde;

CONSIDÉRANT la presque inexistence de terrains disponibles pour la construction de logements sociaux sur le territoire du Plateau Mont-Royal;

CONSIDÉRANT l'attachement et l'histoire de la communauté sourde pour le site de l'ancien Institut des Sourdes-muettes;

CONSIDÉRANT QUE le précédent gouvernement libéral s'était engagé publiquement à transférer le site de l'ancien Institut des Sourdes-muettes à la Ville de Montréal;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- de transférer le site de l'ancien Institut des Sourdes-muettes à la Ville de Montréal et de fournir les fonds nécessaires pour les rénovations majeures prévues sur l'ensemble du site;
- de conclure la transaction en s'assurant que l'ancien Institut des Sourdes-muettes garde une vocation sociale, publique et communautaire;
- de conclure la transaction en s'assurant qu'une partie du site soit destinée à des activités et services par et pour la communauté sourde;
- de conclure la transaction en s'assurant qu'une partie du site soit réservée afin de développer du logement social.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Manon Massé
Députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques

17/09/2019
Date de signature de l'extrait